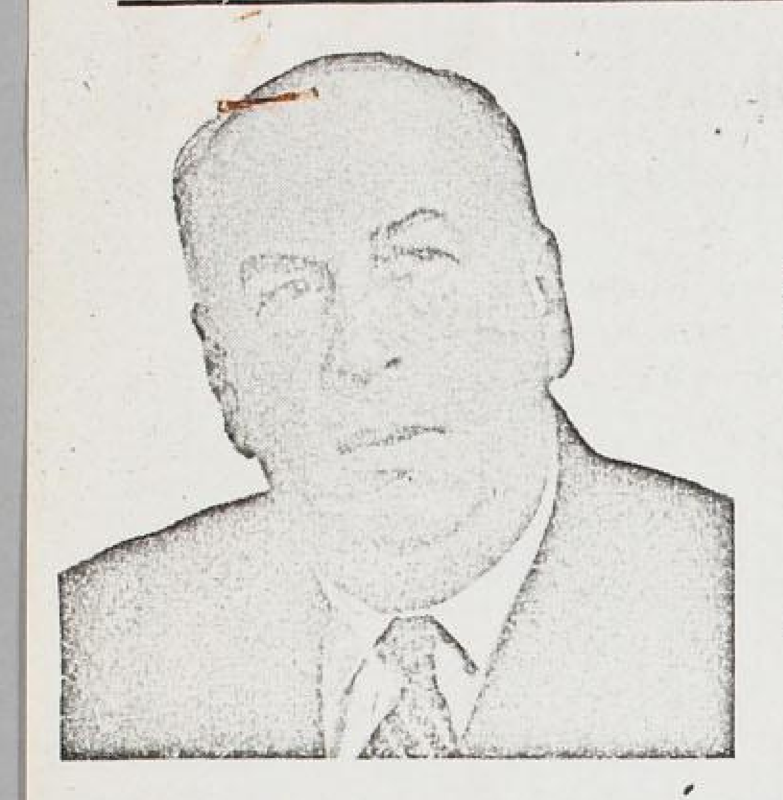
FÉDÉRATION DE LA GAUCHE DÉMOCRATE ET SOCIALISTE



Département de la Charente-Maritime

Elections Législatives du 5 Mars 1967

4e Circonscription - SAINTES-JONZAC



Electrices, Electeurs,

En novembre 1962, la majorité d'entre vous m'accordait sa confiance et me chargeait de représenter la circonscription de Saintes-Jonzac à l'Assemblée nationale.

Voici venir une nouvelle consultation électorale, et j'ai décidé, fort de la sympathie que vous n'avez cessé de me manifester au cours de cette législature, de vous demander le renouvellement du mandat que vous m'aviez confié.

Deux raisons essentielles m'ont amené à prendre cette décision : elles me paraissent justifiées l'une et l'autre.

AU SERVICE DE LA CIRCONSCRIPTION

Je crois avoir accompli ma tâche avec le maximum de bonne volonté et d'efficacité, malgré l'étendue exagérée de ma circonscription qui comprend 158 communes étalées sur 110 km.

J'ai étudié consciencieusement les problèmes concernant les diverses catégories sociales de notre Saintonge, et je pense avoir démontré qu'aucun d'entre eux ne m'était étranger, tout en m'efforçant d'aider de mon mieux à la recherche de solutions réalistes.

MON ACTION AU CONSEIL GENERAL ET AU PARLEMENT

On s'étonnera peut-être que j'évoque ici mon action au Conseil général ; la raison en est, que le Gouvernement s'efforce, et réussit souvent, à enlever la plupart de ses droits à l'Assemblée nationale, tentant de la transformer en « Chambre d'enregistrement » et bafouant ainsi la volonté de l'électeur.

C'est ce qui explique que la majeure partie des résultats obtenus durant cette législature, l'aient été grâce à l'action de l'Assemblée départementale à laquelle j'appartiens depuis 22 ans.

Je ne vous donnerai pas par le détail la liste de toutes mes interventions ; ce serait trop fastidieux, et **je suis trop connu de vous** pour avoir recours à ce genre d'exercice. C'est pourquoi je me contenterai de la rapide énumération ci-dessous.

CHEMINS. — Sur ma proposition au Conseil général, le département a décidé de prendre en charge, chaque année, la moitié des 500 millions A.F. d'emprunts contractés par les communes.

OFFICE DEPARTEMENTAL D'H.L.M. — Cet organisme dont je suis le fondateur, et que je préside depuis sa fondation, a accompli une œuvre importante. C'est ainsi que plus de mille logements ont été construits.

Que de nouveaux programmes ont été lancés au début de l'année portant sur 278 logements, **dont 48 pour Jonzac**, et que les programmes en préparation pour 1967-1968 prévoient la construction de 520 appartements, **dont 160 pour Saintes-Jonzac.** Par ailleurs, il vient d'être procédé à la mise à étude d'un certain nombre de logements-foyers.

LA PRIME DEPARTEMENTALE A LA CONSTRUCTION. — C'est sur ma proposition qu'a été instaurée une prime départementale à la construction, ainsi qu'une aide pour les lotissements effectués par les collectivités. **Près d'un milliard d'anciens francs a été versé à ce jour.**

L'EQUIPEMENT SPORTIF. — Mes collègues de l'Assemblée départementale ont bien voulu me donner satisfaction pour la prévision d'un programme départemental relatif à la construction de 10 piscines dans des communes rurales.

LE RAMASSAGE SCOLAIRE. — Précurseur du ramassage scolaire en Charente-Maritime depuis quinze ans, j'ai obtenu que le département se substitue aux familles pour la prise en charge des frais de transports. Par suite, à compter du 1er avril prochain, le ramassage sera gratuit.

AIDE ET DEFENSE DE L'ECOLE. — Mon action s'est toujours exercée en faveur de l'école publique, et c'est ainsi que j'ai pu faire voter par le Conseil général une subvention de 3 000 AF, par élève, qui sera attribuée à tous les C.E.G., afin d'alléger les charges des communes.

J'ai obtenu également que, devant la carence de l'Etat, des crédits soient affectés à la réparation des groupes scolaires.

DEFENSE CONTRE L'INCENDIE - TELEPHONE AUTOMATIQUE INTEGRAL. — Sur mes instances, il a été mis en place, dans le sud du département, un important matériel de lutte contre les incendies de forêts, et le téléphone automatique intégral a été mis en place à Saintes et à Pons, et le sera par la suite dans les secteurs de Jonzac et Montguyon.

12 800 DOSSIERS. — Depuis mon élection, j'ai été amené à constituer **12 800 dossiers** pour toutes les personnes ayant demandé mon intervention, ce qui représente l'envoi de plus de **50 000 lettres**, cependant que **j'ai multiplié les démarches dans les ministères** et posé **80 questions écrites aux ministres,** questions relatives tant à des problèmes d'intérêt national que régional. En outre, j'ai toujours participé aux importants travaux de l'Amicale parlementaire agricole et rurale, aux côtés du Président Jacques Verneuil.

Durant cette législature, en accord étroit avec les sénateurs de la Charente-Maritime, je n'ai cessé de mettre mon activité au service de tous, et notamment des municipalités, et j'ai conscience d'avoir rempli pleinement mon mandat.

LE DEVOIR REPUBLICAIN

Le second motif qui m'a incité à me représenter, c'est tout simplement **le devoir républicain.**

Quand sonne l'heure du combat, quand les élections législatives revêtent l'importance exceptionnelle de celles du 5 mars, quand la liberté, notre avenir et celui de nos enfants sont en jeu, on a la stricte obligation de défendre ses idées et de lutter pour elles jusqu'au bout.

Vous le savez, j'appartiens à cette minorité de parlementaires qui ont refusé de plier le genou devant le pouvoir personnel, fidèles au contrat qui les liait à leurs électeurs et refusant d'accepter des procédés de gouvernement aussi inadmissibles que néfastes.

Par ailleurs, j'ai émis des votes hostiles au gouvernement :

— Parce que, quoi qu'en dise la propagande officielle qui s'efforce d'aveugler les Françaises et les Français, **la situation économique se dégrade de plus en plus, entraînant l'augmentation du chômage.**

— Parce que la politique économique et sociale de M. Debré aujourd'hui, comme celle de M. Giscard d'Estaing hier, **se solde par un lamentable échec** dont la collectivité fait les frais.

— Parce que la fameuse stabilisation s'est transformée en récession, une récession dont pâtissent tous les travailleurs des villes et des campagnes, ainsi que les petites et moyennes entreprises.

— Parce que la construction (M. Pompidou, si généralement satisfait de lui-même, a été obligé de le reconnaître), est très loin de satisfaire aux besoins, et qu'on a sacrifié l'utile au luxe.

— Parce que, quoi que puisse proclamer M. Fouchet, l'Education Nationale n'a pas la place qui lui revient. Malgré toutes les déclarations officielles, le pourcentage des crédits attribués va en diminuant et l'ensemble se désorganise de plus en plus.

En un mot, le marasme s'installe en France, alors que les autres pays du Marché commun multiplient leurs efforts et accroissent leur potentiel scientifique et économique.

Si la majorité de demain demeurait celle d'hier, nous serions obligatoirement perdants.

UN PROGRAMME REALISTE

Alors, que proposez-vous, me dira-t-on ? C'est très simple. J'entends que la France redevienne une société de gens libres, et que tout ne soit pas décidé par un seul homme, étant bien entendu que, ni de près, ni de loin, il ne saurait être question de revenir aux errements de la IVe République.

Délibérément hostile à l'instabilité ministérielle, je suis partisan d'un contrat de majorité passé entre l'Assemblée et le gouvernement pour la durée de la législature, avec retour devant les électeurs en cas de crise ministérielle ; de même j'estime indispensable que la liberté d'information, sous toutes ses formes, soit la réalité de demain.

— **Il faut créer une économie de progrès,** par l'établissement d'un plan démocratique, discuté de la base locale au niveau national, décidé par le Parlement pour la durée de la législature.

— Il est bon de préciser que **la décentralisation industrielle** n'a jamais fait l'objet d'études réalistes de la part du Gouvernement, pas plus que l'on à tenu compte des possibilités offertes par la main-d'œuvre intelligente et qualifiée de notre région.

L'artisanat, le commerce, les petites et moyennes entreprises, qui subissent une concurrence de plus en plus vive de la part d'énormes sociétés, doivent également être l'objet de mesures destinées à sauvegarder leurs intérêts légitimes, car leur rôle est absolument indispensable dans une société moderne.

— **Pour l'AGRICULTURE,** il est indispensable de suivre une politique cohérente, permettant de l'intégrer à l'économie générale et d'assurer aux agriculteurs la parité des revenus.

On parviendra à ce but par :

1°) **La recherche de débouchés,**

2°) **La croissance des revenus agricoles** par la modernisation de la production, la réforme de la distribution, le développement de l'enseignement et l'association de l'agriculture aux industries alimentaires ;

3°) **L'exonération de l'impôt sur les revenus** pour les petits exploitants et la diminution de la T.V.A. pour les produits nécessaires aux exploitants ;

4°) **La création d'un office national de la viande.**

LA JUSTICE SOCIALE

La justice sociale doit se manifester sous les formes suivantes :

— Le relèvement des traitements et salaires.

— L'indexation du S.M.I.G. sur le coût de la vie et la croissance de la production.

— La construction annuelle de 600 000 logements dont 300 000 logements sociaux.

— Abaissement de la retraite à 60 ans, relèvement des crédits du Fonds national de solidarité.

— Le respect du rapport constant pour les anciens combattants et la reconnaissance des droits des anciens d'Algérie.

— L'indemnisation des rapatriés sur la base de la loi de 1946 (Dommages de guerre).

PROMOTION DE LA FEMME

— Abrogation des textes interdisant le contrôle des naissances.

— A travail égal, salaire égal.

— Développement des équipements sociaux.

EDUCATION NATIONALE

La priorité des priorités doit être accordée à l'Education nationale.

Il est indispensable :

— Que la scolarité obligatoire soit prolongée jusqu'à 18 ans.

— Que la fonction enseignante soit revalorisée.

— Que soit rétablie l'indépendance de l'Université.

— Que se développent les constructions scolaires.

— Que la laïcité soit respectée.

— Et aussi que la gratuité de l'enseignement marche de pair avec la refonte et l'allègement des programmes.

— Nécessité obsolue d'augmenter les crédits pour la recherche scientifique.

POUR LES JEUNES

— La durée du service militaire doit être abaissée à 12 mois.

— Le développement de l'éducation physique et des installations sportives, ainsi que les institutions culturelles doivent s'inscrire dans les faits.

POUR LA PAIX

Renonciation à la force de frappe ruineuse pour le pays.

— Sécurité collective et coexistence pacifique par la réforme de l'Alliance atlantique.

— Action cohérente et efficace en faveur du désarmement.

— Règlement négocié, sous contrôle international, de la guerre du Viet-Nam.

— Action énergique de la France pour la construction d'une Europe des peuples, garantie par l'élection au suffrage universel d'un parlement européen, élargi à la Grande-Bretagne et aux états scandinaves, lié aux peuples de l'Est européen par des institutions communes.

MES CHERS AMIS,

Je vous remercie de l'attention que vous avez bien voulu me prêter.

Nous avons l'habitude, en Saintonge, de dire le fond de notre pensée, et c'est pourquoi je me suis efforcé d'être aussi précis que possible.

Je sais que vous n'attendez pas de moi des promesses illusoires, comme celles qui vous sont faites journellement par un candidat qui vient de « découvrir » notre circonscription.

Comme je l'ai fait hier, je continuerai demain, si vous voulez bien me renouveler votre confiance, à travailler au mieux des intérêts de notre circonscription.

Je vous propose un véritable contrat dont l'application dépend d'abord de vous, de votre volonté de participer directement aux affaires de notre pays, de votre désir d'assurer l'union des forces de progrès sur des bases réalistes.

En vous prononçant massivement pour le candidat de la Fédération de la Gauche, vous défendrez les intérêts et préparerez l'avenir de la Saintonge, et vous vous dresserez contre un régime de pouvoir personnel, de stagnation et de nationalisme.

En m'accordant vos suffrages, vous vous prononcerez pour la démocratie au service de l'homme, l'expansion au service de la justice et l'Europe au service de la Paix.

Vive la Saintonge ! Vive la France ! Vive la République !

REMPLAÇANT EVENTUEL :

Pierre MENEZO

Directeur de Lycée Technique
Adjoint au Maire de Saintes
Officier des Palmes Académiques
Croix de Guerre 39-45

Le Candidat de la Fédération de la Gauche Démocrate et Socialiste :

Daniel DAVIAUD

Chevalier de la Légion d'Honneur
Notaire - Propriétaire Viticulteur
Conseiller Général et Maire de Saint-Aigulin
Président de l'Office Départemental des H.L.M.
Membre du Conseil d'Administration
de la Coopérative de Cognac et des Vins Charentais

DEPUTE SORTANT

IMPRIMERIE ROCHELAISE - RUE DES GERANIUMS - LA ROCHELLE